



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de Napierville du 1^{er} avril 2021 à 19h30 en Visio conférence et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Conférence Web | - Mario Dufour |
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Daniel Dumontier | - Serge Brault |

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 1^{er} AVRIL 2021

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2021
3. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Remerciement aux bénévoles
 - c) Offre de services professionnels : Accompagnement pour la préparation du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine extérieure et la formation du personnel
4. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
5. Urbanisme
 - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
 - b) Vente d'une partie du lot 5 824 778
6. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Achat arbres
 - c) Achat sel de déglçage
 - d) Collecte RDD
 - e) Marquage de chaussée: Achat de peinture
 - f) Embauche d'un employé temporaire: Site de récupération
 - g) Monsieur Serge Bouchard: Contrat
7. Comptes à payer (Municipalité)
 - a) Comptes à payer pour le mois d'avril 2021
 - b) Comptes payés durant le mois de mars 2021
8. Comptes à payer (Facture): Centre sportif régional Louis Cyr inc. (2 472.89\$)
9. Demande de don: Apprendre en coeur
10. Assurances 2021



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

11. Modification de la politique de gestion interne de la bibliothèque municipale
12. Caravane des Cultures
13. Compo-Haut-Richelieu : Demande offre de services
14. Achat et tirage de trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie
15. Varia
16. Public: Période de questions
17. Levée de l'assemblée

2021-04-081 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2021-04-081 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

2021-04-082 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2021

Résolution #2021-04-082 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2021

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2021.

ADOPTÉE

Loisirs

Loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Rapport du Directeur du service des loisirs

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois d'avril 2021.

2021-04-083 Remerciement aux bénévoles

Résolution #2021-04-083 : Remerciement aux bénévoles

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville organisent annuellement via le service des loisirs une soirée afin de remercier les bénévoles qui ont donné leurs temps pour aider notre communauté;

CONSIDÉRANT QU'en raison de la pandémie de COVID-19, nous ne pouvons malheureusement pas organiser cette soirée cette année;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités tenaient absolument à trouver une alternative afin de souligner l'implication des bénévoles malgré la situation que nous vivons actuellement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont donc opté pour l'envoi de lettres de remerciement accompagnées de cartes cadeaux auprès des bénévoles.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

D'autoriser le Directeur du service des loisirs à procéder à l'achat de cartes cadeaux pour un montant maximal de 5 100\$.

Il est également résolu que les cartes cadeaux devront provenir de commerces situés sur le territoire des municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2021-04-084
Offre de services professionnels : Accompagnement pour la préparation du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine extérieure et la formation du personnel

Résolution #2021-04-084 : Offre de services professionnels : Accompagnement pour la préparation du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine extérieure et la formation du personnel

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture prochaine de la piscine municipale extérieure, notamment désignée comme étant l'espace aquatique Jacques Délisle ;

CONSIDÉRANT QUE la société de sauvetage a transmis à la Municipalité de Napierville une offre de services professionnels pour l'accompagnement à la préparation du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine ainsi que pour la formation du personnel au montant de 2 650\$ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de cette nouvelle installation est primordiale pour les usagers tout comme pour les sauveteurs ;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de la société de sauvetage pour les volets 1A et 1B soit la préparation d'un plan d'organisation de la surveillance et des secours et la piscine ainsi que la formation du personnel de la piscine pour un montant de 2 650\$ plus taxes applicables ;

Il est également résolu que cette résolution soit transmise à la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

Incendie

Incendie

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies

Monsieur Patrick Gagnon fait son rapport pour le mois d'avril 2021.

Urbanisme

Urbanisme

Rapport de la responsable de l'urbanisme

Rapport de la responsable de l'urbanisme

Madame Chanelle Leclerc fait son rapport pour le mois d'avril 2021.

2021-04-085
Vente d'une partie du lot 5 824 778

Résolution #2021-04-085 : Vente d'une partie du lot 5 824 778

CONSIDÉRANT QU'une demande a été transmise à la Municipalité de la part du propriétaire du 173, Place Allaire à Napierville afin de procéder à l'achat d'une partie du lot numéro 5 824 778;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'une superficie représentant 139.93 pieds carrés dudit lot aura pour effet de régulariser une situation d'empiétement, l'emplacement d'une clôture et l'implantation d'un bâtiment accessoire dans le cadre de la vente du lot 5 825 193;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 824 778 appartenant à la Municipalité de Napierville n'est pas affecté à l'utilité publique;

CONSIDÉRANT QUE cette parcelle de terrain avait été auparavant offerte pour la vente au propriétaire demandeur;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

Que le Conseil municipal accepte de vendre une partie du lot 5 824 778 représentant une superficie de 139.93 pieds carrés tel que montré au plan préparé ci-joint par la firme Denicourt, arpenteurs-géomètres en date du 24 mars 2021;

Il est également résolu que le conseil fixe le prix de vente à 1 442.68\$ plus les taxes applicables représentant 10.31\$ le pied carré soit la valeur au rôle du terrain 104 500\$ divisé par le nombre de pieds carrés 10 139.60;

Il est également résolu que tous les frais afférents à cette vente soient payables par le demandeur.

Il est également résolu d'autoriser la Mairesse, Madame Chantale Pelletier et la Directrice générale, Madame Julie Archambault à signer l'acte de vente et tous les documents afférents.

ADOPTÉE

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

2021-04-086 Travaux publics: Achat arbres

Travaux publics

Rapport du Directeur des travaux publics

Monsieur Diego Pulido fait son rapport pour le mois d'avril 2021.

Résolution #2021-04-086 : Travaux publics: Achat arbres

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire reverdir son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal offre à tous les propriétaires de nouvelles constructions résidentielles un arbre qui pourra être planté sur leur terrain, et ce depuis 2007;

CONSIDÉRANT QUE trois essences d'arbres ont été retenues, à savoir le lilas japonais, le tilleul européen et le mûrier pleureur;

CONSIDÉRANT QUE le coût de chaque arbre est d'environ 175\$ pour 40 millimètres de diamètre;

CONSIDÉRANT QU'une lettre sera transmise à tous les propriétaires de nouvelles constructions résidentielles qui désirent se prévaloir de cette offre suivant la liste émise à cet effet, en date du 1er avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du jour de la terre, la Municipalité de Napierville procédera cette année à un tirage de vingt arbres auprès des citoyens qui désirent s'inscrire.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder à l'achat des arbres ci-haut mentionnés pour un montant approximatif de 5 000\$ afin reverdir les terrains municipaux et pour toutes les nouvelles constructions résidentielles érigées sur son territoire dont les propriétaires désirent obtenir un arbre;

Il est également résolu de procéder à l'achat de vingt arbres supplémentaires qui seront offerts aux citoyens par la voie d'un tirage.

ADOPTÉE

2021-04-087

Travaux

**publics: Achat
sel de déglacage**

Résolution #2021-04-087 : Travaux publics: Achat sel de déglacage

CONSIDÉRANT QU'on doit se préparer pour l'achat de sel de voirie nécessaire pour les opérations de déneigement pendant l'hiver 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les offres de prix suivantes;

FOURNISSEURS	MONTANTS
Sel Warwick inc.	98.00\$ / T.M.
Cargill Sel, Sécurité Routière	84.92\$ / T.M.
Sel Frigon inc.	93.87\$ / T.M.
Mines Seleine (Division K+S Sel Windsor Ltée)	91.00\$ /T.M.

CONSIDÉRANT QUE *Cargill Sel, Sécurité Routière* a soumis le plus bas prix au montant de 84.92\$/TM tel que mentionné dans son offre de prix datée du 22 mars 2021;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de *Cargill Sel, Sécurité Routière* au montant de 84.92\$/TM plus les taxes applicables, pour un montant maximal de 25 000\$, pour l'achat de sel pour la saison 2021-2022.

ADOPTÉE

2021-04-088

Travaux

**publics: Collecte
RDD**

Résolution #2021-04-088 : Travaux publics: Collecte RDD

CONSIDÉRANT QU'annuellement, la Municipalité procède à la récupération de résidus domestiques dangereux dont les citoyens veulent se départir;

CONSIDÉRANT QU'une firme spécialisée pour la récupération de ces matières doit être engagée à cet effet;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à engager la firme *CleanHarbor* pour la collecte des résidus domestiques dangereux qui se tiendra le samedi 16 octobre 2021 pour un montant approximatif de 5 000\$.

ADOPTÉE

2021-04-089

Travaux

**publics:
Marquage de
chaussée: Achat
de peinture**

Résolution #2021-04-089 : Travaux publics: Marquage de chaussée: Achat de peinture

CONSIDÉRANT QUE le département des travaux publics procédera au marquage de chaussée de la Municipalité de Napierville à l'aide de son équipement à lignage et que cela nécessite l'achat de peinture blanche et jaune;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la compagnie *Les équipements Sinson (Qc) inc.* a transmis une offre de prix au montant de 5 218.03\$ taxes incluses suivant soumission numéro 16587 en date du 17 mars 2021.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à procéder à l'achat de peinture jaune et blanche pour le marquage des rues de la Municipalité, les stationnements et la piste cyclable au besoin, sur le territoire de la Municipalité au montant total de 5 218.03\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

**Travaux
publics:
Embauche d'un
employé
temporaire: Site
de récupération**

Travaux publics: Embauche d'un employé temporaire: Site de récupération

L'article 6 du règlement 421 en matière de délégation, de contrôle et du suivi budgétaire prévoit la délégation du pouvoir d'engager des employés à la Directrice générale;

La Directrice générale, madame Julie Archambault, dépose au Conseil municipal un document relatif à l'embauche, en date du 17 avril 2021, du responsable du site de récupération pour la saison 2021;

**2021-04-090
Monsieur Serge
Bouchard:
Contrat**

Résolution #2021-04-090 : Monsieur Serge Bouchard: Contrat

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Serge Bouchard a quitté ces fonctions de directeur des travaux publics de la Municipalité de Napierville depuis les 43 dernières années;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire pouvoir faire appel à l'expertise de Monsieur Bouchard dans le cadre de divers travaux d'infrastructures et/ou du domaine des travaux publics de la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Bouchard a transmis une offre de service à la Municipalité de Napierville au taux horaire de 75\$ pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de service permet à la Municipalité de faire appel à Monsieur Bouchard sur demande et que celui-ci facturera la Municipalité à la suite de l'exécution des travaux demandés;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de Monsieur Serge Bouchard pour l'année 2021 et que Madame Julie Archambault, Directrice générale et Madame Chantale Pelletier, Mairesse, soient autorisés à signer le contrat entre les deux parties.

ADOPTÉE

**Comptes à payer
(Municipalité)**

Comptes à payer (Municipalité)

**2021-04-091
Comptes à payer
pour le mois
d'avril 2021**

Résolution #2021-04-091 : Comptes à payer pour le mois d'avril 2021

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois d'avril 2021 soit:



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Municipalité au montant de 83 387.57\$
Bibliothèque au montant de 2 010.24\$
Loisirs au montant de 2 806.12\$
Incendie au montant de 14 829.47\$
Salaires pompiers mars 2021 au montant de 32 082.59\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 19h55, car sa conjointe est une employée administrative.

2021-04-092 Comptes payés durant le mois de mars 2021

Résolution #2021-04-092 : Comptes payés durant le mois de mars 2021

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés durant le mois de mars 2021 soit:

Municipalité au montant de 163 717.41\$
Salaires du conseil au montant de 27 185.60\$
Bibliothèque au montant de 1 117.27\$
Loisirs au montant de 3 851.38\$
Incendie au montant de 1 502.56\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 19h56.

2021-04-093 Compte à payer: Centre sportif régional Louis Cyr inc.

Résolution #2021-04-093 : Compte à payer: Centre sportif régional Louis Cyr inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *Centre sportif régional Louis-Cyr inc.* au montant de 2 472.89\$ représentant la location de glace pour la semaine de relâche ainsi que pour la période du 12 au 22 mars 2021 suivant la facture numéro 252.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2021-04-094 Demande de don: Apprendre en coeur

Résolution #2021-04-094 : Demande de don: Apprendre en coeur

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Apprendre en cœur» est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme désire poursuivre le projet du camp Stimulation, offrant aux enfants de 3 à 5 ans des activités ludiques en stimulation du langage durant huit semaines.

CONSIDÉRANT QU'en 2019, 31 enfants ont participé à ce camp;

CONSIDÉRANT QUE la subvention qui été reçue par Apprendre en coeur pour payer une partie du salaire de l'étudiant responsable d'Avenir enfant s'est terminé au 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière en date du 11 mars 2021;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal comprend l'importance et les retombées positives du camp d'été Stimulation et qu'il souhaite contribuer de façon significative pour conserver ce programme;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 4 422\$ à l'organisme Apprendre en cœur afin de les aider à reconduire le camp d'été Stimulation pour 2021.

ADOPTÉE

2021-04-095 Assurances 2021

Résolution #2021-04-095 : Assurances 2021

CONSIDÉRANT QUE les assurances de la Municipalité seront échues au 1er avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adhéré à la Mutuelle des municipalités du Québec pour ses assurances afin d'obtenir de meilleurs prix auprès des compagnies d'assurances;

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle des Municipalités du Québec offre d'assurer la Municipalité aux mêmes conditions que l'année précédente incluant l'augmentation de la valeur des bâtiments au coût approximatif de 90 000\$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour les assurances de la Municipalité de Napierville pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 au coût approximatif de 90 000\$.

ADOPTÉE

2021-04-096 Modification de la politique de gestion interne de la bibliothèque municipale

Résolution #2021-04-096 : Modification de la politique de gestion interne de la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT QU'une politique de gestion interne pour l'utilisation des services offerts aux usagers de la bibliothèque Municipale a été approuvée par le Conseil municipal de Napierville suivant résolution du 3 octobre 1996;

CONSIDÉRANT QU'en 2011, 2014 et 2019 des modifications ont été apportées à ladite politique, mais qu'en date d'aujourd'hui plusieurs aspects de celle-ci doivent être modifiés;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle version a été présentée au Conseil municipal;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'adopter la nouvelle Politique de gestion interne de la bibliothèque Municipale de Napierville.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2021-04-097 Caravane des Cultures

Résolution #2021-04-097 : Caravane des Cultures

CONSIDÉRANT QUE la Caravane des Cultures est une initiative du CLD des Jardins-de-Napierville;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Caravane des Cultures sera en fonction du 16 mai 2021 jusqu'au 23 octobre 2021, plus spécifiquement les vendredis de 16h30 à 19h30 dans le stationnement du centre communautaire de la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE la Caravane des Cultures sera également en fonction les mercredis midi dans le stationnement de la Caisse Desjardins des Seigneuries de la Frontière de Napierville du 16 mai au 23 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité appuie le projet depuis le début des activités du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire du terrain où se réalisera ladite initiative.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

QUE la Municipalité autorise la Caravane des Cultures de stationner son camion et vendre sur le territoire de la Municipalité de Napierville pour la période du 16 mai 2021 jusqu'au 23 octobre 2021 inclusivement, plus spécifiquement les vendredis de 16h30 à 19h00 dans le stationnement du centre communautaire de la Municipalité de Napierville;

QUE la Municipalité achemine une copie de la présente résolution au poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville afin de les informer de l'autorisation de ventes à la Caravane des Cultures ;

QUE la Municipalité promeuve l'horaire et les activités de la Caravane des Cultures dans les différents médias municipaux dès aujourd'hui, et ce, jusqu'au mois d'octobre 2021 ;

Il est également résolu qu'une somme de 500\$ en Dollar-Caravane soit achetée par la Municipalité de Napierville.

ADOPTÉE

2021-04-098
Compo-Haut-
Richelieu :
Demande offre
de services

Résolution #2021-04-098 : Compo-Haut-Richelieu : Demande offre de services

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son nouveau plan d'action 2019-2024, la stratégie de valorisation des matières organiques, l'élimination desdites matières organiques dans les lieux d'élimination est à nos portes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville désire bonifier sa gestion de matières résiduelles par l'ajout d'une collecte de matière organique ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu a confié à la société Compo-Haut-Richelieu le mandat de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des douze municipalités membres, incluant notamment la gestion des ordures ménagères, la collecte sélective ainsi que la collecte des matières organiques ;

CONSIDÉRANT QUE la position géographique favorable de la Municipalité de Napierville par rapport aux territoires desservis par ces derniers ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a assisté avec enthousiasme à une rencontre de présentation par Compo-Haut-Richelieu en février dernier ;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QU'en plus du service de collecte Compo-Haut-Richelieu offre également l'accompagnement de cette gestion incluant notamment la communication, la gestion des plaintes.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal demande une offre de services à Compo Haut-Richelieu pour la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble de son territoire incluant notamment la gestion des ordures ménagères, la collecte sélective, la collecte des matières organiques ainsi que l'accompagnement de la gestion.

ADOPTÉE

2021-04-099
Achat et tirage
de trousse de
produits
économiseurs
d'eau et
d'énergie

Résolution #2021-04-099 : Achat et tirage de trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Napierville est conscientisée à l'importance de la préservation de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs facteurs peuvent contribuer à réduire la consommation d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec soutient les municipalités et leurs résidents grâce aux trousse de produits homologués Watersense;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années la Municipalité organise un concours auprès de la population dans le cadre du jour de la terre;

CONSIDÉRANT QUE cette année la Municipalité désire offrir aux citoyens participants, la chance de gagner une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Brault et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault, à procéder à l'achat de cinquante (50) trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie auprès d'Hydro-Québec au coût unitaire de 12\$ plus les taxes applicables;

Il est également résolu qu'un tirage soit effectué auprès des citoyens qui se seront inscrits afin que ces trousse leur soient remises gratuitement aux citoyens gagnants.

ADOPTÉE

Varia

Varia

Public: Période
de questions

Public: Période de questions

Aucune question citoyenne n'a été transmise et aucune assistance, car séance tenue sans public selon les recommandations ministérielles en lien avec la COVID-19, séance enregistrée vocalement et disponible sur le site internet de la municipalité;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Je, soussignée, Directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

2021-04-100
Levée de
l'assemblée

Résolution #2021-04-100 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h07.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE